

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Continue

Maintenir les compétences du SST.

Être chargé par l'employeur de dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident du travail (délégation de l'employeur en matière d'hygiène et sécurité du travail).

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, et a déjà validé la formation Sauveteur Secouriste du Travail initiale

Prérequis

- Etre titulaire du certificat SST en cours de validité. Maîtriser (parler, lire et écrire) suffisamment la langue française pour suivre la session de formation et l'évaluation théorique.

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Contenu de la formation

- Conformément au document de référence du dispositif SST – V8 - 01/2021 :
 - Rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Protéger de façon adaptée
 - Examiner la victime
 - Alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Secourir la victime de manière appropriée
 - Rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
 - Participation à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Equivalences, passerelles, suite de parcours
 - * Equivalences, passerelles : Une personne qui possède le SST, à jour de FMAC, est réputé détenir le PSC1.



- * Suites de parcours : Le certificat de SST est valable 24 mois. Le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (FMAC) de SST pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

4 consultants internes

15 consultants externes

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Modalités d'évaluation

1 Evaluation de niveau 1 :

L'évaluation de niveau 1 permet de mesurer le niveau de satisfaction des participants et de vérifier si les choix pédagogiques et les moyens utilisés sont pertinents et adaptés.

Elle caractérise le déroulement de l'action de formation.

Cette évaluation est faite par le formateur de l'organisme de formation à l'issue de la formation.

2 Evaluation de niveau 2 :

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation :

Mise en situation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Prix : 0.00 €